

# Un ange dans un jeu de quilles : (suite)

Autor(en): **Dechastelus, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 14

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186381>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et coumeint l'est tant grâpin, ne rabattrâi pas onna centime à 'na pourra dzein.

Quand don nouvro païsan est z'allâ à la cura payi po sa fenna, l'incourâ qu'étâi on vretablio bon chrétien, lâi fâ :

— Attiutâ, me n'ami François ! Vo ne mè dâitès rein ; vo z'êtès on bravo hommo que travailli rudo, et ye sé que vo z'âi prâo peina à veri et à niâ lè dou bets. Séyi sein couson po voutra pourra fenna et po ti elliâo frais d'einterrâ, ne vo demando rein.

— Oh ! grand maci millè iadzo, monsu l'eicourâ, se repond François lè larmès âi ge, que lo bon Dieu lo vo reindè !

Après cein, s'ein va tsi l'einterriâo, qu'avâi couâte que lo païsan lâi apportéyè dè la mounia.

— Vigno, se dit ein arveint, vo payi cein que dâivo po l'einterrâ dè ma fenna, diéro cein fâ-te ?

— Eh bin ! mon pourro François, te sâ bin : l'est la mâiti dè cein que demandè monsu l'incourâ !

— Ah ! eh bin, grand maci cinq cent iadzo et que le bon Dieu lo tè reindè ! A la revoyance !

Et François fâ demi tou et tracè frou ein laissent l'autro tot motset, et qu'a du sè conteintâ dè cein ein teimpéteint, quand l'a su cein que l'incourâ avâi de.

### Un ange dans un jeu de quilles.

2

(Suite).

En attendant que l'avenir s'ouvrit pour eux, les deux cousins poursuivaient leurs études avec un égal succès ; ils étaient amis, mais à la condition, toutefois, que l'un cédât toujours à l'autre. Par une étrange bizarrerie de la nature, il y avait un contraste frappant entre le caractère de ces jeunes gens et celui de leurs pères respectifs. Paul Ladureau était doux, affectueux, saisissant toutes les occasions de faire plaisir à ses camarades. Georges de Courcelles, au contraire, se faisait remarquer par un égoïsme excessif, rapportant tout à lui-même. Il était jaloux, envieux, despote, parfois brutal et peu susceptible d'une affection sincère. Il n'avait rien de ce qu'il fallait pour répondre à l'aveugle tendresse de ses parents qui se plaisaient à concentrer sur lui seul toute leur ambition.

Ce mauvais penchant avait commencé à se révéler à l'occasion d'une circonstance qui aurait dû répandre une joie de plus dans cette heureuse famille. Georges avait quatorze ans à peine quand sa mère mit au monde une fille. Loin de s'en réjouir, le jeune égoïste ne vit dans cet événement que la perte d'une moitié de tendresse paternelle et maternelle, et plus encore, d'une moitié de l'héritage patrimonial qu'il convoitait en entier et qu'il considérait déjà comme lui appartenant. C'est ainsi que dans les familles, surtout en province, presque toujours l'intérêt devient une première cause de désunion.

Lorsqu'on lui présenta l'enfant nouveau-né, non seulement il refusa de l'embrasser, mais il eut l'insolence de dire très haut :

« Elle arrive comme un chien dans un jeu de quilles ! »

Il était loin de soupçonner que le petit être qu'il osait comparer à un chien dans un jeu de quilles deviendrait, quelque jour, un ange réparateur pour l'enfant qu'il devait laisser après lui sans ressources.

On ne fit pas beaucoup attention à cet indigne propos ; il est assez ordinaire que de jeunes frères et sœurs se portent envie mutuellement.

On avait donné à cet ange naissant le prénom de Lucie. A mesure qu'elle grandissait, la jalousie de son frère augmentait d'autant et finit par devenir de la haine.

Paul Ladureau, lui, n'avait pas de plus grand plaisir que de caresser sa petite cousine. Il lui apportait des joujoux ; il l'appelait sa petite femme, elle, son petit mari. Maintes fois, il disait aux parents : « Lorsque nous serons en âge, vous nous marierez, n'est-ce pas ? » L'enfant obligeait papa et maman à dire : Oui. Mme Ladureau approuvait en riant. M. Ladureau faisait la sourde oreille, ne voyant en cela que des enfantillages ; l'avare se réservait de compter la dot de celle qui était destinée à devenir l'épouse de son fils.

Pendant, quelques années s'étaient écoulées ; Georges de Courcelles avaient terminé brillamment son cours de droit, il était avocat. Ses parents se gênaient pour lui faire une position à Paris, afin de lui faciliter les moyens de choisir la direction qui lui conviendrait. Ses capacités, il est vrai, n'étaient pas contestables, mais le naturel l'emporta. La vie de la capitale séduisit le jeune homme par ses côtés défectueux ; les mauvaises fréquentations, les habitudes pernicieuses achevèrent le reste. Georges contractait des dettes, et son père consentait à les payer, quoi qu'en gémissant, ce qui en amenait d'autres. La mère, de son côté, tout en partageant également son cœur entre ses deux enfants, envoyait en secret ses économies à son fils, sans s'apercevoir qu'elle faisait du tort à sa fille, qui s'habitua, elle aussi, à l'imiter, à force de privations. La jeune Lucie chérissait autant son frère qu'elle en était haïe. Sa raison naissante parlait beaucoup moins haut que les instincts de son cœur. Chaque fois qu'elle voyait Georges, ce qui arrivait rarement, il n'y avait sorte d'attentions et de prévenances qu'elle n'imaginât pour l'attirer à elle : c'était en pure perte.

Aux précieuses qualités que nous avons attribuées à M. de Courcelles, et qu'il possédait à tous égards, se joignait un défaut capital qui profitait à d'autres et ne nuisait qu'à lui-même. Plusieurs fois il en avait été la victime et ne s'en corrigeait point : c'était une grande faiblesse de caractère. Sa femme, malheureusement, n'avait pas plus de fermeté, et comme elle aimait son mari, elle aurait été désolée de le contrarier. Se croyant obligé de pourvoir aux dépenses de son fils qui allait grand train, à Paris, M. de Courcelles empruntait à son beau-frère les sommes qui lui manquaient. L'usurier prêtait à intérêt, selon sa coutume, et ne négligeait aucune garantie.

Sur ces entrefaites, Georges, qui n'avait pas encore vingt-trois ans, se trouvant dans un bal, fit la connaissance d'une famille honorable mais médiocrement riche ; elle se composait du père, de la mère et de quatre demoiselles à marier ; c'était beaucoup. Georges devint éperdument amoureux de l'une d'elles, et déclara à son père qu'il n'en épouserait jamais d'autre. Si la dot était minime, il y avait, disait-il, de belles espérances et des relations qui devaient le lancer rapidement.

Ses parents essayèrent de lui faire comprendre qu'avant de songer au mariage, il ferait peut-être mieux d'assurer sa position. Mais le voyant résolu, ils finirent par consentir ; et, afin de donner plus de relief au prétendant, et sur ses instances, M. de Courcelles commit l'imprudence d'ébrécher fortement sa fortune, jus'qu'à entamer la dot de sa femme. Lucie, dont la bonté évangélique ne se démentait jamais lorsqu'il s'agissait de son frère, Lucie regarda ce mariage comme une excellente occasion d'amener un rapprochement.

Moins d'une année après, Georges devint père d'un enfant du sexe féminin, que la jeune mère s'obstina à vouloir nourrir de son lait, contre le gré du mari. Cette obstination si naturelle, les tracés de la paternité, commencèrent à attédir l'amour conjugal, et cette première atteinte produisit ses ricochets jusque sur l'enfant. L'égoïsme, tempéré momentanément par la passion, reprit le dessus par degrés.

Georges, par une manière de distraction, retourna à quelques-uns de ses amis et, par suite, à ses habitudes de garçon. Il se laissa entraîner à de nouvelles dettes que, par un reste de respect humain, il cachait à sa femme, d'autant plus qu'il avait déjà mangé une bonne partie de la dot. Il comptait sur la faiblesse de son père, et ne se faisait pas faute d'arguments pour l'amener à ses fins. L'excellent homme s'y laissait prendre par l'assurance que, chaque fois, il s'agissait seulement d'une avance remboursable à courte échéance. Comme il était à bout de ressources, son beau-frère continuait de prêter.

L'usurier, qui connaissait le fond du bilan, avait fait son calcul et fixé d'avance la limite à laquelle il était résolu de s'arrêter.

De son côté, la jeune femme ne fut pas longtemps sans s'apercevoir du changement qui s'était opéré dans son mari. Ses pleurs demeurant sans effet, il en fut de même des brouilleries, des reproches, des scènes orageuses. De guerre lasse, en femme de cœur et d'esprit, elle se détermina à reporter sur son enfant, que pourtant elle idolâtrait, la part d'affection que dédaignait son mari. Toutefois, c'était trop pour ses forces; la malheureuse devait périr à la peine. Ce ménage, qui avait commencé par le septième ciel, était devenu, en moins de cinq ans, un enfer.

(A suivre)

#### Boutades.

Par un beau clair de lune, le voyer de Froideville, revenant d'une course à Montherond, passait près d'un étang où les grenouilles faisaient un vacarme étourdissant. Voulez-vous vous taire! leur cria-t-il à plusieurs reprises; voulez-vous vous taire!... N'entendez-vous pas que c'est le voyer de Froideville qui vous parle!

Ce fut en vain; les coassements semblaient au contraire redoubler.

Tout-à-coup le voyer paraît saisi d'une idée lumineuse; il prend une pièce de 20 cent. dans sa poche de gilet, et, dans un mouvement de colère, la lance à l'eau.

Plus un bruit!...

Ah! on a bien raison de dire, s'écrie-t-il, que l'argent peut tout!

*Béranger amoureux.* Un écrivain a dit: « Il en est de l'amour comme de la petite vérole, qui est d'autant plus dangereuse qu'elle vient plus tard. » Béranger, dans son séjour en Touraine, connut une Anglaise qui habitait Tours et qui se mit en tête de le rendre amoureux; elle y réussit si bien que lui, le moqueur, qui avait tant chanté Lisette, s'aperçut un matin qu'il était pris d'une passion réelle et profonde. Que faire? Ne pouvant se décider à épouser, honteux de son âge, honteux d'être tombé, lui, le malin Gaulois, dans les filets d'une fille d'*Albion*, il agita différents projets. Sa ferme raison fut ébranlée; dans son trouble il pensa même un moment à se détruire. Il prit le parti de s'ouvrir de sa douleur à un seul ami, le fidèle Perrotin. Celui-ci, qui était à Paris, monta à cheval, chercha dans les environs une retraite écartée, trouva une petite maison à louer à Fontenay-sous-Bois; et c'est là que Béranger, seul, inconnu à tous, caché sous le nom de *M. Berger*, se tint coï pendant six semaines ou deux mois, tout occupé à recouvrer sa raison et à panser sa blessure. Il avait passé par la plus rude crise de toute sa vie.

Il vient d'être fait un travail très intéressant sur les améliorations apportées, depuis un peu plus d'un demi-siècle, dans les modes de locomotion successivement adoptés.

La distance de Paris au Havre, qui est de 212 kilomètres par route de terre, exigeait, à la fin du dix-huitième siècle, 48 heures; à la fin de 1814, 37 heures; à la fin de 1830, 24 heures, et en 1848, par les messageries, 18 heures.

Aujourd'hui, la durée du trajet, par la voie ferrée, et de 4 heures et demie.

Pour aller de Paris à Bordeaux, il y a quatre-vingt-dix ans, il ne fallait pas moins de 90 heures.

En 1830, pour faire le trajet, on mettait 72 heures.

En 1848, par la malle-poste 36 heures.

Actuellement, le train express, qui part de Paris à 8 h. 20 du soir, arrive à Bordeaux le lendemain à 7 h. 10, soit dans l'espace de 10 heures 50 minutes.

En résumé, la vitesse moyenne à l'heure, y compris le temps d'arrêt, était de 3 kilomètres et demi environ au dix-huitième siècle, et de 7 kilomètres et demi en 1848, par les messageries.

Aujourd'hui, par les chemins de fer, la vitesse moyenne des trains express est pour le moment, de 43 kilomètres. On marche donc quatorze fois plus vite qu'il y a quatre-vingt ans, et le dernier mot n'est pas dit, car on annonce que l'on construit à la Compagnie d'Orléans des locomotives d'un nouveau système, qui franchiront une distance de 90 kilomètres à l'heure.

— On nous rappelle ce mot naïf et plein de bonhomie d'un vieux médecin qui ne pouvait se décider à renvoyer un domestique infidèle.

— Comment pouvez-vous consentir à le garder? lui demandait un de ses confrères.

— Que voulez-vous, je suis habitué à lui. Il connaît toutes mes petites manies.

— Sans doute, mais il vous vole effrontément.

— Je le sais.

— Et vous ne le fourrez pas à la porte?

— Mon cher confrère, j'ai étudié le tempérament de ce garçon. Il me vole, c'est vrai, mais je crois que c'est nerveux chez lui.

Un de nos abonnés nous communique cette espèce de catéchisme politique qu'il vient de retrouver dans de vieux papiers et qui est assez original:

— Qu'est-ce qu'un patriote?

— C'est un homme qui veut une place.

— Qu'est-ce que la politique?

— C'est l'art d'obtenir cette place.

— Qu'est-ce que la science?

— C'est l'art de connaître les défauts d'autrui.

— Qu'est-ce que la vertu?

— C'est un bon sujet de conversation.

— Qu'est-ce que le mérite?

— C'est l'argent, le rang et le crédit.

— Qu'est-ce que l'esprit?

— C'est un moyen d'obtenir ce que les autres désirent et de se faire détester.

**Avis.** Nous continuons à prendre nos remboursements pour l'année courante et prions nos abonnés de leur faire bon accueil.

Les remboursements ne pouvant être pris sur nos abonnés de l'étranger nous leur donnons la facilité de nous payer en timbres-poste français ou allemand, moyennant une légère augmentation. Payé en timbres-poste, le prix de l'abonnement est fixé à frs. 7. 20 pour un an, et frs. 3. 60 pour six mois. Envois affranchis.

L. MONNET.